

## Délibération

---

**Réunion du comité du 09 février 2017**

**Délibération n°2017-03**

---

### **Election du 3eme Vice-Président**

*Date de la convocation : 3 février 2017*

*Nombre de membres du Comité Syndical : 113*

*Nombre de Conseillers en exercice : 113*

*Présidente de séance : Johanna ROLLAND*

**Présents 57 :** Bertrand AFFILE Gérard ALLARD, Gaëlle BENIZE Laure BESLIER, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Benoît BLINEAU Pascal BOLO, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Alain CHAUVEAU, Mahel COPPEY, Christian COUTURIER, Serge DAVID, Marc DENIS, Gérard DRENO, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, Jacques GARREAU Joël GEFFROY, Frédéric GREGOIRE Laurence GUILLEMIN, Pierre HAY, Franck HERVY Pierre JOUTARD, André KLEIN Claude LABARRE, Julie LAERNOES, André LANCIEU, Dominique LE BERRE Sylvain LEFEUVRE Jean-Claude LEMASSON, Patrice LERAY, Michel LUCAS, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Marie-Hélène MONTFORT, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT François OUVRARD, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Pascal PRAS, Éric PROVOST, Thomas QUERO, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, Alain ROYER, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Yannick THOBY, Alain VEY.

**Absents et représentés 15 :** Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Jean-Michel BUF donne pouvoir à Gérard DRENO, Sylvie CAUCHIE donne pouvoir à Franck HERVY, Pascale CHIRON donne pouvoir à Julie LAERNOES, Jacques DALIBERT donne pouvoir à Yannick THOBY, Yves DAUVE donne pouvoir à Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT donne pouvoir à François OUVRARD, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Dominique MANACH donne pouvoir à Christian BIGUET, Jean-Paul NAUD donne pouvoir à Claude LABARRE, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Pascal MARTIN, Jean-François RICARD donne pouvoir à Nicolas OUDAERT Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU Jean-Louis THAUVIN donne pouvoir à Joël GEFFROY, Pierre THOMERE donne pouvoir à Marie-Hélène MONTFORT.

**Absents et excusés 41 :** Jean-Guy ALIX, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT Marie-Annick BENATRE, Jean Luc BESNIER, Cécile BIR, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Elisabeth CRUAUD, Laurianne DENIAUD, Edouard DEUX, Véronique DUBETTIER-GRENIER, François FEDINI, Laurence GARNIER, Valérie GAUTIER, Marie-Cécile GESSANT, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Pascale HAMEAU, Jean Yves HENRY, Yannick JIMENEZ Patrick LAMIABLE, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Alain MANARA, Isabelle MERAND, Alain MICHELOT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Barbara NOURRY, Louis OUISSE, Jean-Claude PELLETEUR, David PELON, Henri PIQUET, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Thierry RYO, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER

## Délibération

---

**Réunion du comité du 09 février 2017**

**Délibération n°2017-03**

---

### **Election du 3eme Vice-Président**

Johanna ROLLAND, Présidente de séance

Exposé

Vu l'arrêté du Préfet en date du 22 décembre 2016 portant création de la communauté de communes « Estuaire et Sillon » (CCES) issue de la fusion des communautés de communes de Cœur d'Estuaire et Loire et Sillon et notamment son article 12 indiquant qu'elle se substitue aux communautés de communes au sein du Pôle métropolitain

Par délibération le comité vient de modifier le nombre de Vice-Présidents à 9 pour tenir compte de cette fusion.

Il convient dès lors de procéder à l'élection des deux nouveaux vice-présidents représentant la nouvelle communauté de communes Estuaire et Sillon dans les conditions définies par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales c'est-à-dire :

- le comité élit les Vice-Présidents parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.
- si après 2 tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage le plus âgé est déclaré élu.

Le vote par procuration peut être valablement utilisé pour l'élection des Vice-Présidents comme pour l'élection du Président.

Après recueil des candidatures, il est procédé aux opérations de vote à bulletins secret, puis de dépouillement des bulletins trouvés dans l'urne sous le contrôle du secrétaire de séance, M. Christian COUTURIER, assisté par deux délégués les plus jeunes, en l'occurrence nos collègues : Mme Julie LAERNOES et M. Philippe EUZENAT

### **Election du 3e Vice-Président :**

J'invite les candidats à se faire connaître.

A fait acte de candidature : M. Rémy NICOLEAU

M. Rémy NICOLEAU ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième Vice-Président.

### **Le comité dûment convoqué, délibère et :**

- désigne comme 3<sup>e</sup> Vice-Président du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire : M. Rémy NICOLEAU

**A L'UNANIMITE**



Nantes, le 09 février 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Rolland".

**Johanna ROLLAND**  
Présidente du pôle métropolitain  
Nantes Saint-Nazaire